Quarante-septième année, N° 175. — Le numéro : 10 centimes — Dimanche 30 juillet 1950.

Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS
ST-MAURICE
Téléphone
Compte de chèques postaux IIc 274

PRIX DES ABONNEMENTS :

	Un an	6 mois	3 mois
SUISSE	19.—	10.50	6.—
Avec Bulletin officiel	25.50	14.—	7.75

ÉTRANGER : Demander le tarif

LE SEUL QUOTIDIEN DE LA VALLÉE DU RHÔNE

SERVICE DE PUBLICITÉ
SION
PUBLICITAS S. A., Tél. 2.12.36
et toutes les Agences de PUBLICITAS S. A.

PRIX DES ANNONCES :

Valais et de Bex à Villeneuve	10 cts le mm.
Suisse	13 » »
Etranger	14 » »
Réclames : Canton	22 » »
» » Suisse	27 » »
Mortuaires	16 » »

Du sport à la politique

On nous permettra de nous livrer, aujourd'hui, à une brève étude de la psychologie des foules, car un fait récent, qui ressort du domaine sportif, a eu des répercussions multiples et même diplomatiques ! En effet, tant le gouvernement italien que le gouvernement français ont été ou vont être saisis des lamentables incidents qui se sont produits au Tour de France cycliste. Des interpellations ont été déposées et le ministre de l'Intérieur sera bien obligé de s'expliquer. M. Schuman a du reste déjà présenté ses « vifs regrets »...

Qu'on ne dise surtout pas qu'il s'agit d'énergumènes *français* et que cela ne concerne que nos voisins d'Outre-Jura. Pour m'occuper de journalisme depuis plus de 35 ans et de reportages radiophoniques depuis plus de 25, je suis bien placé pour savoir quel point d'exaspération le chauvinisme peut atteindre, surtout parmi les passionnés qui ne s'intéressent au sport qu'occasionnellement, qui ne suivent une équipe ou un athlète que parce qu'il a le vent en poupe et que son succès flatte leur amour-propre local, régional, cantonal ou national. Prenons le ca de l'entraîneur d'un club de football romand. Froissé d'avoir été critiqué par un chroniqueur il n'hésite pas à lui intenter un procès pénal et à mettre ainsi en cause le principe même de la liberté de la presse. Pour des raisons que j'ignore, le juge de Première Instance, bien que par une condamnation infime, donne raison au plaignant. Mais la Cour de Cassation cantonale remet toute chose au point et, après des considérants parfaitement clairs à l'égard du plaignant, libère entièrement le journaliste. L'entraîneur a eu d'abord l'intention de s'adresser au Tribunal fédéral ; au dernier moment, il a compris le ridicule de ses prétentions et a retiré son recours. Honneur à lui ! Mais l'exemple n'est pas contagieux ! Lors de l'assemblée plénière du même club, — il est vrai contre l'avis du comité sortant de charge qui comprenait ce qu'il y avait de stupide à faire, une fois encore la même erreur, — une minorité, devenue majorité du fait de nombreuses abstentions, décide d'écrire à la radio pour se plaindre des jugements qu'un chroniqueur radiophonique a émis lors d'un match quelconque. Or il n'y a pas de différence entre la presse parlée et la presse écrite ; chacun, pour autant qu'il ne vise que l'activité du footballeur sur le terrain, a le droit d'y formuler son opinion personnelle.

Après cet acte d'éclat de soi-disant sportifs suisses, jouant aux dictateurs et interdisant à autrui d'émettre un avis, peut-on blâmer avec dédain les énergumènes qui, en France, ont fait tomber Bartali et ont craché, gêné, menacé Magni et d'autres Transalpins ? C'est à dessein que nous sommes partis d'un de nos cantons suisses, car on agit exactement chez nous comme au sommet du Tourmalet ou de l'Aubisque. Là-haut on menace du couteau ; en bas, le chroniqueur reçoit, de la même localité toujours, des lettres de menace de mort qui auraient pu motiver l'ouverture d'une instruction pénale. Comme elles étaient courageusement anonymes, ils les a jetées au panier, et aussi... parce qu'il sait que cette trentaine d'exaltés qui entendent se plaindre, sont une infime minorité, même au sein du club précité, où militent quantité de gens sympathiques et honnêtes qui admettent la critique et la liberté d'opinion.

C'est exactement comme au Tour de France ! Il y a des millions de braves Français qui jamais ne se seraient permis de toucher ou d'interpeler un coureur étranger du Tour. Il y a quelques dizaines de « fous » — comme les a baptisés le « Campionissimo » — qui, pour leurs couleurs — de club ou nationales — sont capables de tout, refusent aux autres le droit à l'expression ou à la course, et agissent en insensés.

Comment voulez-vous que les peuples vivent en paix si dans le simple domaine sportif, qui, ô ironie !, devrait les rapprocher, de telles oppositions surgissent ? Dans les Pyrénées, on refuse le droit à une équipe d'adopter la tactique qu'elle juge bonne ; en Romandie, on refuse au chroniqueur le droit de dire ce qu'il pense ! Après ça, étonnez-vous que les Russes et les Américains ne puissent pas s'entendre.

Certes, Bartali comme le journaliste ont-ils traité l'intervention de ces partisans par le mépris. A quoi bon discuter ! Malheureusement Russes et Américains ne peuvent pas adopter la même attitude. Ils sont placés où ils se trouvent pour défendre des intérêts vitaux ! Quand on constate l'excitation, la véritable hystérie dont peuvent faire preuve ceux qui font chuter les coureurs ou qui refusent le droit d'expression, on comprend brusquement quel travail en profondeur il reste à accomplir pour que l'opinion publique, dans les différents pays, soit assez maîtresse d'elle-même, pour ne pas réagir avec une passion aveugle. Tout le mal vient de l'attitude de l'opinion publique. Sous les régimes dictatoriaux, sa responsabilité est moins grande. Elle n'entend qu'un son de cloche ; elle est sous le contrôle de l'Etat ; elle croit être dans le vrai. En démocratie on espérait mieux ; or les débordements enrégistrés dans les Pyrénées révèlent une mentalité lamentable, une absence totale de sportivité et d'esprit chevaleresque.

Inutile de dire que tout un peuple, celui d'Italie, a été profondément blessé par de tels agissements. L'affaire, du plan sportif, rebondit donc sur le plan politique. Non seulement, pour de longues années, les Italiens ne prendront plus part au Tour de France (sans eux l'intérêt de l'épreuve se trouve diminué de 50 pour cent mais encore la tension qui existait entre les deux sœurs latines depuis le fascisme et qui avait presque disparu à la fin des hostilités, va renaître et cela uniquement de la faute de quelques individualités. Au moment où MM. Schuman et Sforza s'efforcent de rapprocher Paris de Rome et d'aider à la constitution du Bloc européen occidental, au moment où, dans le cadre de la Fédération et de l'Union européennes, les deux peuples semblaient retrouver le même pas, les brutalités de quelques énergumènes, dans les montagnes, ravivent des souvenirs que l'on croyait morts et, submergeant la raison et la justice sous des vagues de passion et de rancunes, menacent à nouveau les normales relations entre Rome et Paris. On se rend brusquement compte que si les deux gouvernements se sont réconciliés et collaborent, de nombreux Français ont gardé envers les Italiens, une « dent » qui n'est pas près de s'émousser et qui « mord » à la première occasion !

Si deux nations, faites pour s'entendre, issues de la même civilisation, font preuve d'un tel état d'esprit, comment veut-on rétablir l'harmonie dans le monde ?

Squibbs.

La situation politico-religieuse de Hongrie

—o—

L'Agence *Kipa* a eu la faveur de recevoir de milieux très bien informés de Budapest, l'aperçu suivant sur l'évolution de la situation politico-religieuse de Hongrie, au cours de ces derniers mois.

En automne 1949, lors de la Conférence du Kominform, les délégués italien et français ont déclaré que la persécution de l'Eglise catholique, derrière le rideau de fer, empêchait l'extension du communisme à l'Ouest. C'est ainsi que par la suite, la lutte contre l'Eglise catholique a été menée d'une manière plus discrète en Hongrie. Au début de 1950, Moscou adressa un blâme aux communistes hongrois, les traitant d'arriérés sur le plan idéologique. Pour donner le change, le régime Rakosi décida d'entreprendre à nouveau la lutte ouverte contre « la réaction cléricale ».

La nouvelle tactique fut inaugurée par l'action du 8 juin dernier dirigée contre le clergé régulier. Pour répondre aux protestations qui suivirent, le régime demanda simultanément une nouvelle entrevue avec les évêques ; celle-ci fut fixée au 20 juin.

Dans la nuit du 18 au 19 juin, eut lieu un nouvel internement en masse des prêtres, mesure qui avait pour but d'influencer la conférence du 20 juin. La conférence fut retardée alors au 28 juin.

A cette conférence du 28 juin, le gouvernement était représenté par M. Rakosi, le ministre des cultes Darvas et le ministre Bogmar. Rakosi déclara que la question du traitement des religieux ne pourrait être résolue que dans l'ensemble du problème religieux en général. Il exigea que, pour l'avenir, une influence prépondérante du gouvernement soit prévue dans les nominations épiscopales ; il revendiqua que les évêques soient astreints à un serment de fidélité à la Constitution communiste. La compétence des évêques délégués étant limitée, la discussion fut ajournée au 5 juillet.

Le gouvernement chercha entre temps à gagner à ses thèses, quelques-uns des membres de l'épiscopat. Il est intéressant de noter que les communistes abandonnèrent le « Père » Istvar Batoghs, leur homme de confiance dans les rangs du clergé, celui-ci étant passablement compromis de par sa collaboration de plus de cinq ans avec les communistes. Barsoghs lui-même avait peur des conséquences éventuelles de son attitude ; c'est ainsi qu'il intercéda en faveur de plusieurs religieux lors des mesures prises récemment contre eux.

Les communistes se tournèrent vers l'homme de confiance des « catholiques progressistes » et « cryptocommunistes », M. l'abbé Nicolas Beresztoczy, chanoine d'Esztergon, nommé récemment vicaire général d'Esztergon. Mgr Beresztoczy était autrefois directeur de l'« Actio catholica » de Budapest ; il avait été condamné dans le procès du cardinal Mindszenty à une peine de prison qu'il purgea il y a peu de temps.

Il apparaît que, lors de son séjour en prison, le chanoine Beresztoczy se serait mis au service de la police politique, car après sa mise en liberté, il prononça des discours qui firent une impression pénible dans les milieux ecclésiastiques hongrois. Les procédés employés pour sa nomination comme vicaire général restent d'ailleurs assez obscurs. Le vicaire général nommé par le cardinal Mindszenty, Mgr Drahos, étant décédé au mois de mai, « on » fit courir le bruit que le cardinal languissant dans sa cellule, avait exprimé le vœu que le chanoine Beresztoczy fut nommé. Le Chapitre cathédral chargé de cette élection n'en crut rien et nomma le chanoine Gigler qui fut aussitôt déporté par la police politique. Le Chapitre nomma alors comme vicaire général, l'évêque auxiliaire, Mgr Meszlenyi, lequel fut également arrêté, mais relâché pour la conférence du 20 juin, puis à nouveau arrêté.

Par l'élection du Vicaire général Beresztoczy, le Gouvernement avait donc maintenant son « homme de confiance » dans l'entourage du Corps épiscopal. La prochaine offensive sera donc d'éloigner les évêques : l'archevêque de Kalozsa, Mgr Grösz ; celui de Varcer, Mgr Petery et celui de Györ, Mgr Pacc qui sont de farouches résistants au système communiste. Le premier évêque de rite greco-catholique, Mgr Dudas de Hayduderog est déjà l'objet de menées policières.

De jour en jour

C'EST PRESQUE LA GUERRE CIVILE EN BELGIQUE : gendarmes casqués de noir, aux mitraillettes braquées sur la foule stupidement déchaînée - Poings levés, scandant la «Marseillaise» ou l'«Internationale» - L'économie est désorganisée On parle de loi martiale

Oui, pauvre Belgique !

Hier, ce fut la guerre meurtrière, dont les plaies effroyables sont encore loin d'être guéries...

Aujourd'hui, chose plus monstrueuse, plus inhumaine, c'est la guerre civile ou presque...

Et pourquoi ? **Parce que les socialistes belges, M. Spaak en tête, aveuglés par le plus noir sectarisme politique font le jeu des saboteurs internationaux : les communistes, en incitant le bon peuple belge à se révolter contre Lépold III.**

Avant la fin de la journée de vendredi on comptait plus de 400 mille grévistes. L'économie nationale est complètement désorganisée. On fait sauter les voies de chemins de fer et les trams, on arrête la circulation routière, on bat les braves gens qui ne veulent pas crier « Chassez Léopold ! » « Pendez Léopold »... Samedi matin, on parlait de « loi martiale » dans les milieux gouvernementaux...

Voilà la Belgique !

Pauvre Belgique !

Ne croyez pas surtout que nous voulons dramatiser la situation ! Les derniers communiqués reçus ne sont que trop significatifs :

BRUXELLES (AFP). — La fièvre monte incontestablement dans toute la Belgique. On signale d'heure en heure de nouveaux cas de grève ou de nouveaux incidents.

A Bruxelles, comme le matin déjà, les manifestants s'en sont pris aux vitres de tramways qui roulaient encore, tandis que les gendarmes patrouillaient pour dégager les véhicules. S'il n'y a pas eu de véritable manifestation de masse, on a pu voir des groupes assez importants, munis de sifflets, briser des vitrines avec des pavés. A 19 h. 30, plus aucun tramway ne circulait en ville, pratiquement. Beaucoup d'industries de la région de Bruxelles ont cessé le travail, et l'on prévoit une extension du mouvement pour samedi.

A Anvers, dockers et réparateurs de navires ont également débrayé.

Dans tous les secteurs touchés par la grève, des Belges regagnaient, vendredi soir, à pied leur domicile. Ils ont beaucoup crié, se sont essoufflés, fatigués, et se demandant comment tout cela se terminera. La population ne semble pas vouloir engager une lutte fratricide. Personne ne pensait que les grèves éclateraient avec une telle violence et une telle discipline. C'est une véritable épreuve de force qui se joue actuellement. Nombreux sont les Belges qui souhaitent qu'il n'y ait ni vainqueurs, ni vaincus, mais que la réconciliation intervienne au plus tôt. Dans l'état actuel des choses, ce vœu prend d'ailleurs un sens très platonique.

*

La Fédération générale des syndicats belges — qui groupe plus de 45 pour cent de toute la classe ouvrière — annonce qu'elle se propose d'organiser, le 1er août, une « marche sur Bruxelles ». Elle invite les propriétaires d'autos et d'autres véhicules de les mettre à la disposition du comité de grève pour qu'il puisse amener dans la capitale des travailleurs de toutes les régions du pays.

La section anversoise de cette fédération a proclamé la grève générale pour samedi.

*

Des bagarres ont éclaté en de nombreux points de **Liége** entre antiléopoldistes et gendarmes. Au cours d'une échauffourée, place du Maréchal Foch, une femme a été blessée.

Quelques bagarres se sont produites de nouveau, vendredi après-midi, dans le centre de **Bruxelles.** La police a dû intervenir pour disperser les manifestants.

*

Un communiqué de la Fédération générale du Travail belge annonce que les dispositions nécessaires ont été prises pour que l'action en cours s'étende à tout le pays. Il précise que « les deux objectifs de la grève sont le départ du roi Léopold et la convocation d'une conférence nationale du travail ».

*

On apprend que les grévistes de Wallonie ont l'intention d'organiser, le 1er août, une marche sur Bruxelles. Les plus éloignés seraient transportés en camion, les plus rapprochés se déplaseraient à bicyclette.

*

Des milliers de grévistes ont afflué vendredi à Bruxelles et défilé bruyamment, criant notamment : « Nous resterons jusqu'à ce que Léopold s'en aille ». Ils se sont heurtés plusieurs fois à la police. Celle-ci a d'autre part tenté vainement de disperser plusieurs milliers de personnes qui manifestaient sur la place de la Bourse. Elle a été accueillie à coups de chaises enlevées aux restaurants. Des automobiles ont été renversées.

Voici le bouleversant récit d'un témoin :

« Des piquets de grève itinérants arrêtaient les tramways. Sur le boulevard Anspach, j'ai vu un conducteur littéralement arraché de sa machine. Pâles, les voyageurs descendaient un à

un, tandis que les assaillants bloquaient les commandes et que les vitres volaient en éclat. Les rares tramways qui circulaient, une centaine sur sept cents, avaient des gendarmes accrochés à leurs marchepieds. Les chauffeurs de taxi en grève barraient la route aux voitures privées, essayant de crever leurs pneus à coups de couteau.

Les femmes sont plus excitées que les hommes...

Rue Neuve, en plein centre, Isabelle Blum, députée socialiste, Passionaria au chignon révolutionnaire, haranguait la foule devant les grands magasins du Bon Marché, qui contre leur gré, durent fermer.

Ça et là, poings sur les hanches, des femmes aux visages de tricoteuses, hurlaient des chants de guerre civile, et leurs voix barbares couvraient celles des hommes.

La question royale semble maintenant dépassée, M. Jacques Pirenne, conseiller de Léopold III, aurait déclaré à quelqu'un de son entourage : « Le roi, selon les règles de la Constitution, ne peut prendre aucune décision. C'est au gouvernement de décider quelle sera la prochaine étape. »

*

A Liége, un des principaux centres de résistance à Léopold III, des rencontres se sont aussi produites entre grévistes et policiers. Un journaliste, grièvement blessé au pied par une grenade lancée par un de ces derniers — c'est du moins ce que l'on croit —, a dû être admis à l'hôpital.

— En raison de cette agitation croissante, le chef du gouvernement, M. Duvieusart, s'est adressé vendredi soir au peuple belge par radio. Il a souligné que les autorités étaient déterminées à réprimer énergiquement tous les actes de violence et de sabotage.

—Vous savez maintenant que nous avons malheureusement raison de murmurer, en nous-même, tristement : « Pauvre Belgique ! »

Nouvelles étrangères

Grâce à l'intervention du Saint-Siège, l'Eire accueille des réfugiés

Le R. P. Killion, délégué du Saint-Siège à l'OIR, s'est rendu récemment en Irlande où il a obtenu d'institutions catholiques, des offres d'accueil en faveur de 75 familles réfugiées. Les familles qui bénéficieront de cette offre, seront choisies parmi les réfugiés les plus déshérités, ceux dont l'état nécessite une hospitalisation permanente.

D'autre part, la Fédération irlandaise des ouvriers du bâtiment a offert d'employer 120 réfugiés.

L'Osservatore Romano répond aux stupides accusations contre Mgr Beran

La presse tchécoslovaque répand ces temps-ci les nouvelles les plus fantaisistes et les plus stupides sur Son Exc. Mgre Beran, archevêque de Prague, qui, gardé à vue depuis plus d'une année dans sa résidence, aurait cependant fomenté la révolution sous les formes les plus diverses, ces mois derniers.

A ce sujet, « L'Osservatore Romano » écrit : « Qu'un journal inspiré et contrôlé par le gouvernement communiste de Prague considère comme coupable la résistance morale des évêques à une persécution qui voudrait détruire le catholicisme, est tout à fait normal. C'est dans la logique marxiste léniniste.

« Mais que de telles accusations soient élevées contre un homme qui, depuis plus d'un an, est pratiquement prisonnier du gouvernement et, de toutes façons, empêché d'exercer son légitime ministère pastoral, est un outrage, nous ne dirons pas à la justice, mais au sens commun. C'est un chose qui n'est possible que là où la tyrannie impose l'arbitraire comme loi — et par la terreur et le silence — à un peuple réduit à l'esclavage auquel il est également interdit de raisonner.

« Sans doute, voudrait-on organiser un procès comme ceux de Zagreb, de Budapest et de Bucarest. Un prisonnier même silencieux est un exemple et un avertissement pour toute l'Eglise qui, à l'heure perfide des persécutions rend un témoignage à la vérité. C'est pour cela que les accusations tchécoslovaques préparent sans doute la voie à des expulsions comme celles ourdies et réalisées en Roumanie. »

Rome

Renforcement de l'armée italienne

Le Cabinet italien a décidé vendredi d'adresser au Parlement une demande de crédit pour des besoins de réarmement qui permettront de doubler la puissance actuelle de l'armée. Bien que les détails officiels fassent défaut, on croit que le Cabinet a décidé de demander provisoirement un crédit de 50,000 millions de lires pour l'armement de cinq nouvelles divisions. L'armée italienne compterait dès lors 12 divisions, qui avec les services auxiliaires, comprendrait 250,000 hommes de troupes de terre, soit l'effectif qui a été reconnu à l'Italie par le traité de paix. Ces forces militaires seraient consacrées, comme on le pense, à la défense des 90 km. de frontière orientale qui va de Trieste aux Alpes.

L'équipement, les moyens de transports et les armes légères seraient fournis par l'Italie elle-même, les armes lourdes, par les Etats-Unis.

Le Cabinet a annoncé que son intention de renforcer l'armée italienne et d'atteindre les effectifs prévus par le traité de paix était née de « la nécessité de décourager toute tentative d'agression ». « Le gouvernement manifeste ainsi l'intention d'agir en faveur de la paix dans l'esprit de solidarité internationale, comme il est prévu dans les accords et avec le but de garantir la sécurité de toutes les nations. »

On ajoute officieusement à ce propos que le nouveau programme de réarmement ne signifie nullement une aggravation de la politique anti-inflationiste du gouvernement.

APRES L'ENCYCLIQUE « SUMMI MOERORIS »

Grosse impression dans le monde

Une très vive impression a été produite dans le monde entier par la Lettre Encyclique que le Pape Pie XII vient d'adresser à l'Episcopat catholique pour inviter tous les fidèles à intensifier leurs prières afin d'obtenir de Dieu la concorde et la paix. (Voir le « Nouvelliste » du 28 juillet, 1re page).

Toute la presse mondiale a accordé au document pontifical le plus large écho. Deux points ont été mis particulièrement en relief : le premier où le Pape manifeste ses anxiétés et ses préoccupations paternelles en raison des conditions actuelles des peuples, qui représentent la cause primordiale de la précarité de la situation internationale ; et le second, qui proclame combien sont loin de procurer une paix sûre, ceux qui foulent aux pieds les droits sacrés de l'Eglise catholique, qui, en plus de son but fondamental de conduire les âmes au salut éternel, a également celui de soutenir et de protéger les bases mêmes de la société.

Washington

Les effectifs de l'armée américaine

Le représentant démocrate Carl Vinson, président de la Commission des services armés de la Chambre, a annoncé vendredi que l'armée américaine allait porter ses effectifs à 834,000 officiers et hommes de troupes, ce qui représente une augmentation d'environ 240,000 hommes sur les effectifs actuels, en conformité avec les crédits supplémentaires demandés par le président Truman pour l'année 1951, et s'élevant à dix milliards et demi de dollars.

Sur cette somme, l'armée recevra 3 milliards 59 millions 154,000 dollars, dont 54 % seront consacrés à la fabrication de chars, de canons et de matériel divers, notamment le nouveau canon antiaérien « Skyweeper » ou « Nettoyeur du ciel ».

On sait que l'armée doit recevoir avant le 30 octobre, 100,000 recrues. D'autres appels sous les drapeaux auront vraisemblablement lieu avant la fin de l'année pour atteindre le total de 834,000 hommes.

Allemagne

UN DEPUTE COMMUNISTE A BONN ARRETE PAR SES CAMARADES DE ZONE ORIENTALE

« Kurt Müller, député communiste de la République fédérale, a été arrêté dans la République démocratique parce qu'il avait profité de son séjour pour se livrer à une activité criminelle au service de puissances étrangères », déclare vendredi soir un communiqué officiel du service d'information du gouvernement de la République démocratique allemande. Ce communiqué affirme en outre qu'« en Allemagne occidentale, on cherche à se servir de l'arrestation de cet agent afin de lancer une campagne de calomnie contre Max Reimann, président du parti communiste ».

On sait que l'immunité parlementaire de M. Max Reimann a été levée jeudi au Parlement fédéral.

Rotterdam

Le général Guisan en Hollande

Le général Guisan est arrivé vendredi à Rotterdam à bord du remorqueur suisse « Uri », avec son épouse, pour une visite de caractère privé.

Le couple a été salué au nom de la colonie helvétique par une jeune vaudoise, la petite Nadine Burdet, qui a remis une gerbe de fleurs à Mme Guisan. Il était accompagné de MM. Jaquet, conseiller national, et Zschokke, conseiller d'Etat, de Bâle. Parmi les personnes venues l'accueillir se trouvaient MM. Daniel Secrétan, ministre de Suisse en Hollande, G. Isler, consul à Rotterdam, et K. P. van de Mandele, président de la Fondation Hollande-Suisse.

Le président de la Croix-Rouge hollandaise recevra lundi le général en présence du ministre de Suisse, du secrétaire général du ministère des affaires étrangères et du secrétaire d'Etat à la guerre.

LA GUERRE EN COREE

100.000 nordistes prêts à l'attaque

Un porte-parole américain a annoncé qu'une puissante attaque communiste est en préparation pour amener les nordistes sur la côte méridionale. Les Nords-Coréens qui, d'après les estimations américaines disposent d'une supériorité numérique à quatre contre un, lutteront désespérément, ces prochains jours, pour obtenir la décision. Le bombarjours pour obtenir une décision. Mais le bombardement incessant de l'aviation américaine entrave le ravitaillement nordiste et pose ainsi un problème très grave. Les observateurs sont d'avis que les attaques en masse déclenchées jeudi par les Nordistes sur le front de Yongdong, annonçaient une bataille critique dans le secteur central et sur tout le front de défense américain.

Un porte-parole américain a déclaré que neuf divisions de 10 000 à 11 000 hommes sont concentrées dans le secteur central, mais chaque division n'envoie que 4 000 à 5 000 hommes sur la ligne directe du front. Leur puissance de feu est proportionnellement inférieure à celle des Américains et des Sud-Coréens. D'après les informations du front, une bataille se déroule en ce moment sur la côte orientale, près de Yongkong. Le 23me régiment sud-coréen a lancé une vigoureuse contre-attaque. Les canons de la marine ont lancé sur les positions communistes une vraie grêle de projectiles.

MORT D'UN GENERAL SUDISTE

Auprès des forces armées en Corée

Le département de la défense de la Corée du Sud a annoncé vendredi que le major-général Cheny Byong Duk est tombé jeudi au champ d'honneur. Il était chef de l'état-major général de la Corée du Sud, mais il se retira de son poste lors de la prise de Séoul par les Coréens du Nord. Avant son décès, il servait en qualité de commandant.

Nouvelles suisses

Lausanne

Cours romand d'orientation professionnelle

Il est un fait qui se vérifie de plus en plus, c'est que l'orientation professionnelle tend à devenir un des pivots de l'organisation économique du pays. La responsabilité des orientateurs professionnels grandit donc avec les années.

Désirant donner l'occasion aux conseillers de profession de se tenir au courant de tout ce qui touche à leur travail, l'Association suisse pour l'orientation professionnelle et la protection des apprentis (ASOPPA) vient d'organiser à Chexbres, avec la collaboration de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT), un cours d'une semaine sous la direction de M. Schwar, directeur de l'Office d'orientation professionnelle, à Lausanne.

Ce cours était ouvert à tous les conseillers de profession de Suisse romande et du Tessin. Les participants ont assisté à trois ou quatre conférences par jour, toutes suivies d'une fructueuse discussion, ont pris part à des travaux pratiques et ont visité à titre documentaire plusieurs entreprises.

Relever tous les titres des conférences serait chose impossible dans le cadre d'un bref communiqué, aussi nous bornons-nous à en indiquer quelques-uns :

« Buts et tâches de l'orientation professionnelle », par M. Schwar, Lausanne.

« Goûts et aptitudes des jeunes », par M. Sudan, Fribourg.

« La collaboration du médecin en orientation professionnelle », par M. Josi, Saint-Imier.

« Ce que la médecine peut apporter à l'orientation professionnelle », par le Dr Rochat, Lausanne.

« Littérature se rapportant à l'orientation professionnelle », par M. Pierre Bovet, Genève.

« Orientation professionnelle et professions déficitaires », par M. J.-E. Miauton, Lausanne.

« Législation et formation professionnelle », par M. Loutz, de l'OFIAMT, Berne.

« Problèmes étudiés par l'ASOPPA », par M. Giesker, Zurich.

Notons encore un exposé de M. Henchoz de l'Office d'orientation professionnelle de Lausanne sur l'importance de l'entretien en orientation professionnelle, exposé suivi d'un travail pratique extrêmement intéressant.

C'est avec un entrain renouvelé que les orientateurs romands sont repartis, après cette semaine de travail en commun, vers la tâche qui les attend dans leurs cantons respectifs au service de la jeunesse.

Genève

CONCOURS ET BALS COSTUMES

Parce que leur époque est plus favorable qu'aucune autre saison, les Fêtes de Genève voient les costumes et mascarades triompher de plus en plus. Cette année, les organisateurs ont eu l'idée très originale de donner pour thème à leur concours de costumes : cinquante années de théâtre et de cinéma. C'était provoquer les plus étonnantes réalisations, tant le monde des acteurs et des stars est fertile et riche en possibilités. Grâce à l'amabilité de M. Delfino, grand maître de ce cortège-concours de costumes, nous avons eu le privilège de voir quelques-unes des maquettes dont les réalisations figureront aux défilés des 11 et 13 août au soir. Sans vouloir enlever à chacun la surprise des ensembles qui seront présentés, on peut dire que tous les plus grands acteurs, et les stars les plus célèbres de ce demi-siècle seront là représentés de la façon la plus étonnante, et qu'ayant abandonné le facile petit défilé folklorique égayé de quelques clowneries, le cortège costumé de cette année inspiré — mais non pas copié — de ce qui se fait à Nice, par exemple, ou aux Etats-Unis, atteindra à une qualité encore jamais vue. Ajoutons qu'à la suite des cortèges, de grands bals, également costumés, auront lieu sur les quais et au Kursaal.

Le nouvel accord avec la Hongrie

Le délégué du Conseil fédéral pour les accords commerciaux, M. Max Troendle a donné des indications à la presse sur les points essentiels des accords conclus récemment avec la Hongrie, au sujet des relations financières, commerciales et le règlement des paiements entre la Suisse et la Hongrie.

Le ministre a déclaré notamment : « Un accord relatif à l'échange des marchandises et au règlement des paiements a été signé à Budapest le 27 juin 1950 avec la république populaire hongroise. Comme à l'ordinaire, cet accord est suivi d'un protocole concernant l'échange des marchandises, auquel est jointe une liste des produits qui seront exportés de Suisse en Hongrie, ainsi qu'une liste de ceux que la Hongrie pourra livrer à la Suisse. Chacune de ces deux listes prévoit des achats portant sur 45 à 50 millions de francs environ. La Suisse livrera du bétail d'élevage, des couleurs d'aniline, des textiles, des instruments, des machines et des appareils, ainsi que des montres ; à côté d'autres marchandises, la Hongrie nous vendra des produits agricoles, principalement du froment, des matières fourragères et du bétail de boucherie.

Les paiements entre les deux pays auront lieu à l'avenir par le moyen d'un compte de la Banque nationale de Hongrie auprès de la Banque nationale suisse, suivant les principes du trafic lié des paiements.

Des possibilités de transfert au bénéfice des rapatriés et pour les « invisibles » ont été prévues dans la mesure habituelle. Les dettes hongroises résultant des accords précédents, pour autant qu'elles soient échues, seront réglées, et les dettes non échues seront reportées sur le nouveau compte. Une marge de clearing, ainsi qu'on le prévoit d'ordinaire dans de tels accords, a été accordée du côté suisse pour un montant de 5 millions au maximum. Cette marge de clearing garantira le fonctionne-

VIT-GASTRAL
calme vite les maux d'estomac
Flacon original Fr. 5.– 25 doses.
Sachet d'essai Fr. 0.60 chez votre pharmacien ou en envoyant 60 cts en timbres-poste aux Etablissements R. BARBEROT S. A., Genève
7, rue du Levant

TRANSPORTS FUNÈBRES
A. MURITH S. A. - Téléphone (022) 5.02.28
CERCUEILS - COURONNES
Pompes funèbres catholiques de Genève

Sion :	Mariéthod O., Vve .	tél. 2 17 71
Martigny :	Moulinet M. . . .	» 6 17 15
Fully :	Taramarcaz R. . . .	» 6 30 32
Sierre :	Caloz Ed.	» 5 10 21
Montana :	Kittel Jos.	» 5 22 36
Monthey :	Galletti Adrien . .	» 4 23 51
Orsières :	Troillet Fernand . .	» 6 81 20
Le Châble :	Lugon G.	» 6 31 83

Avant la hausse inévitable

PROFITEZ

DE NOTRE GRANDE VENTE DE

soldes et occasions

MERCREDI 2 AOUT dernier jour

SOUCIEUX

des intérêts du public, les grands magasins

AU JUSTE PRIX

MONTHEY

IDEA S. A.

ont créé une chambre spéciale pour les articles réservés à ceux qui désirent, moyennant un petit acompte, s'assurer leurs besoins et ne prendre que plus tard les articles achetés

78.- 88.- 98.- 108.-

Superbes complets pure laine

10.- 15.- 20.- 25.-

Superbes robes pour dames

6.90 13.80 14.75 19.80

Chemises travail — Complets salopettes — Pantalons travail — Pantalons flanelle

Jeune FILLE

de 20 ans, cherche place comme aide au ménage.

S'adr. à Mlle G. Schüpbach, assistante sociale, Monthey.

On demande

jeune fille

comme bonne à tout faire. Entrée immédiate.

Hôtel du Giétroz, Le Châble, Bagnes, tél. 6 61 84.

Boulanger

sortant d'apprentissage trouverait place pour entrée immédiate. Faire offre à :

Boulangerie - Pâtisserie Joseph ROCH, Collombey. (Ne pas téléphoner).

OCCASION UNIQUE

Simca 8 cv.

A vendre, faute d'emploi, très peu employé, comme neuf. S'adresser au Nouvelliste sous C. 7675.

A vendre une

chèvre

S'adresser chez Félix Rappaz, Epinassey.

VAL D'ILLIEZ

Enfants

Dans joli mayen, on prendrait enfants, 6 à 12 ans. Prix Fr. 3.50. Bons soins. S'adresser Tél. No 4.31.85.

Trousseaux de lingerie

complets, tous les draps de dessus et de dessous en pur coton double-fil, au prix avantageux de

Fr. 350.—

Le trousseau peut être livré tout de suite ou réservé pour plus tard. Monogrammes et broderies compris dans le prix.

Commodités de paiement.

Demandez tout de suite échantillons.

Mlle S. BORNSTEIN

Rümelinbachweg 10, BALE

A vendre

fûts fer

200 l., légers et demi-lourds, parfait état. Sacs jutes 100 kg. sucre état neuf. S'adresser DUCHOUD, importateur, St-Gingolph.

DETECTIVE PATENTE

H.-G. Chavanne

Tél. 23.35.46

Lausanne - Béthusy 66

Enquêtes - Surveillances

Renseignements en t. genres

Maison de Blanc et Trousseaux, d'ancienne renommée, cherche

représentant

présentant bien, ayant l'habitude de la clientèle particulière. Place stable pour personne capable et travailleuse. Très bonnes conditions.

Offres avec photos, références et curriculum vitae à « La Linière », Case postale Champel, Genève.

On cherche à acheter d'occasion, éventuellement à louer pour longue durée

deux camions 1½ T. à 3 T.

avec benne basculante des deux côtés. Affaire urgente.

Adresser offres détaillées sous chiffre P. 15.909 F., à Publicitas, Fribourg.

VOIR AU LOUVRE

Galeries Modernes S. A. BEX

VENTE DE BLANC

Entreprise Ed. Jaccoud S. A., Rue de la Gare 32, tél. 6.22.70, Montreux, cherche

plâtriers-peintres et peintres

Travail assuré.

AGRICULTEURS

Nettoyez vos vaches avec la POUDRE POUR VACHES VELEES

PHARMACIE DE L'ABBATIALE

Grand-Rue 26 Payerne

Prix du paquet : Fr. 2.— plus icha ; depuis Fr. 10.—, expédition franco de port et d'emballage dans toute la Suisse.

Maison Trottet -Monthey

Téléphone 4.23.31

Organisation de tombolas

FOURNITURES DE LOTS ET BILLETS

Conditions avantageuses

FEUILLETON DU « NOUVELLISTE » 67

Trygve Gulbranssen

Là-bas... chante la Forêt

Traduit du Norvégien par Mercédès Sundt

Roman

Adelheid était vive. Cependant, elle mit longtemps à se débarrasser des couvertures, des sacs et des longues bottes ; l'on eût presque dit qu'elle devait lutter contre ces choses sans vie — et aussi, peut-être, contre un rêve tenace, auquel elle avait peine à s'arracher. Lorsqu'ils avaient gravi la dernière pente, elle s'était prise soudain à redouter la vue du gaard et des habitants de Björndal, de tous ces êtres et de toutes ces choses qui avaient pris dans son cœur et ses pensées une si grande place.

Enfin, elle se leva et suivit son père. Pendant qu'ils entraient dans le « tun », la lune se mit à briller et les immenses bâtiments, les cours, les longues ombres bleutées profilées sur le sol lui apparurent étrangement semblables aux visions de ses rêves.

Mais, restait la rencontre avec ceux qui vivaient ici.

La sombre fourrure qui avait jadis appartenu à sa mère, arrangée par ses soins, drapait harmonieusement son corps svelte. Bientôt réchauffée par les épaisses couvertures du traîneau et par l'animation de la course, elle avait largement ouvert son manteau sur sa poitrine, et sa délicate écharpe de dentelle crème avait l'apparence d'un nuage vaporeux autour de son cou magnifique. Lentement elle passa dans le vestibule, puis, presque solennelle, comme il convient à quelqu'un qui marche vers la vie ou la mort, elle pénétra dans le hall.

Ses yeux, dans l'assistance, parurent chercher quelqu'un. Il n'était pas là. Mais le vieux Dag, suivi du capitaine, l'accueillit cordialement. A ses côtés, se tenaient le major et Jomfru Kruse. Le fils du vieux Dag n'était pas là ! Ses yeux brillants se voilèrent de larmes, et tout soudain lui parut sombre autour d'elle. La porte s'ouvrit, et presque aussitôt se referma, pas assez vite cependant pour que le vent s'engouffrât de nouveau. Lentement, Adelheid releva la tête. Et ses yeux tombèrent sur les yeux du jeune Dag.

Généralement, le jeune homme vivait dans un vieux bâtiment qui donnait sur le « tun », acoté au mur de l'ancien salon. On le nommait « la maison », et il passait pour être la plus ancienne construction de tout Björndal. Au milieu, à même le sol, un foyer était creusé ; pas de fenêtre, seulement un trou dans le plafond, pour permettre à la fumée de s'échapper.

Il avait une prédilection, qui datait de sa première enfance, pour cette maison. Là seulement, il se sentait dans son domaine, auprès de ses skis, de ses armes, de ses lignes de pêche et de ses chiens.

En attendant le son des clochettes, et des voix étrangères, il était venu. Ses yeux, dans lesquels palpitait toute la vie mystérieuse de la forêt, n'avaient pas pu ne pas lire dans le visage de Mademoiselle Barre — ce visage pâle qui soudain s'était empourpré — dans ces yeux, dont le désappointement avait un instant terni l'éclat et qui brillaient maintenant, d'une joie intense. Avait-il vu, aussi, le cou gracieux, la dentelle mousseuse qui l'entourait, le corps droit et svelte ?

Sans dire une parole, il s'inclina pour la saluer. Et lorsqu'il se redressa, le beau regard n'était plus le même...

... Juste à ce moment, Jomfru Kruse entra, et proposa à Mademoiselle Barre de lui montrer sa chambre.

. . . . . .

Y a-t-il au monde chose plus agréable et réconfortante, après avoir accompli un fatiguant voyage, par un temps glacial, après avoir eu la figure cinglée des heures durant par un vent mordant, que d'entrer dans une maison bien chauffée et paisiblement accueillante ? Le cœur du major Barre battait presque au point de lui faire mal, car jamais, nulle part, il n'avait reçu accueil si cordial. Le vieux Dag lui avait serré la main à la broyer et son fils témoignait d'une force terrible dans les poignets. Klinge avait pris dans ses vieilles mains tremblantes celle, robuste, du major, et l'avait serrée aussi fort qu'il l'avait pu. Puis, il s'était mis à suivre en trottinant son vieil ami partout où celui-ci allait. Quand Barre s'arrêtait, il lui donait de petites tapes amicales sur l'épaule et le bras, et ne cessait de lui répéter qu'il était diablement heureux de le voir.

Le major avait entendu dire en ville que les Björndal étaient extrêmement riches. Aussi, s'attendait-il à trouver au gaard une foule d'invités, parmi lesquels sa fille et lui se trouveraient grâce à la commisération des maîtres de Björndal pour le vieux capitaine. Mais, ils avaient été reçus en hôtes de marque, et le vieux Dag, dont il avait entendu parler comme d'un tyran froid et hautain, n'avait su comment lui témoigner sa joie de le voir. Aussi, le major était-il résolu à considérer désormais ces propos comme de noires calomnies.

(A suivre).

ment satisfaisant du trafic des paiements en réduisant l'ampleur des variations considérables qui se produisent, en raison des influences saisonnières, dans le montant des sommes versées au crédit de la Hongrie.

En outre, un accord concernant l'indemnisation des intérêts suisses en Hongrie, a été signé le 19 juillet 1950.

La Hongrie s'engage, en vertu d'arrangements particuliers conclus avec les créanciers, à payer comptant, en dehors de cet accord et dans les 10 jours qui suivront son entrée en vigueur définitive, ses dettes provenant des années 1930 et suivantes, appelées « Stillhalte », ainsi que d'autres dettes qui leur sont assimilées ; les moyens nécessaires à ce paiement comptant sont déjà disponibles.

De la somme globale de 3,740,000 forints et de 29,981,000 francs suisses mentionnée dans l'accord, un montant de 11,416,000 francs est destiné au rachat des titres hongrois à intérêt fixe appartenant à des propriétaires suisses, alors que le reste servira à indemniser les biens, droits et intérêts suisses atteints en Hongrie par des mesures de nationalisation ou des mesures semblables.

Le rachat des obligations hongroises, qui sont très largement répandues entre les mains du public suisse de placement, aura lieu à des cours sensiblement supérieurs à leurs cours de bourse actuel. Ces cours seront fixés définitivement par la Commission des indemnités en matière de nationalisation, aussitôt que l'on connaîtra le nombre exact des titres susceptibles d'être rachetés. Le versement du prix de rachat aura lieu en deux tranches égales, la première venant a échéance dans les trois mois qui suivront l'entrée en vigueur définitive de l'accord, la seconde tranche étant payable un an plus tard.

Lors des négociations relatives à l'indemnisation des investissements suisses en Hongrie, les délégations suisse et hongroise ont pris pour point de départ le fait que les entreprises à intérêts étrangers prépondérants n'ont été nationalisées qu'à fin 1949, de sorte qu'il y avait lieu, pour fixer l'indemnité, de prendre en considération la valeur que les entreprises avaient à ce moment-là.

Ces dernières avaient toutes souffert des conséquences de la guerre, et avaient subi de lourdes perts dues à l'inflation du pengö. Elles furent, en outre, pendant la période séparant la fin de la guerre du jour de la nationalisation, l'objet de mesures ayant pour effet de réduire leurs bénéfices et d'augmenter leurs impôts, de sorte que leurs réserves furent épuisées.

Les négociations ont eu lieu en présence et avec la collaboration de tous les principaux intéressés, qui ont considéré leurs résultats comme acceptables.

Les deux accords seront soumis pour approbation aux Chambres fédérales ; ils entreront en vigueur définitivement après l'échange des instruments de ratification.

—o—

ECHANGE D'ENFANTS ENTRE LA SUISSE ET LA FRANCE

Deux nouveaux convois sont partis de Genève

Vendredi après-midi sont partis de Genève-Cornavin pour les côtes françaises deux nouveaux convois d'enfants suisses bénéficiant de l'échange d'enfants français et suisses organisé par la Croix-Rouge suisse.

Ces convois étaient respectivement les 10e et 11e départs suisses de l'entreprise « air-montagne » de la Croix-Rouge suisse que la vente du mimosa offert ce printemps par la ville de Cannes a permis de mettre sur pied avec l'aide de la « Chaîne du Bonheur ». Deux cent-soixante-dix enfants suisses auront pu bénéficier entre juillet et août de ces échanges de groupes. Ils auront connu dans des colonies des bords de la mer les vacances et l'air salin qui leur étaient nécessaires. En échange, plusieurs convois d'enfants français sont déjà arrivés dans des colonies suisses de montagne, d'autres arriveront en août et en septembre.

—o—

Pris dans la tourmente

UN PILOTE FAIT UNE CHUTE MORTELLE

Lors du soudain et violent orage de vendredi soir, le pilote de vole à voile, Alfred Wyss, Bernois, membre du groupe bernois de vol à voile, a fait une chute mortelle avec son appareil F-18 entre Horneggli et Hornberg près de Gstaad. Le malheureux prenait part au camp de vole à voile de Saanen-Gstaad. Quatre autres pilotes ont dû faire des atterrissages de fortune, dont l'un à Kandersteg.

Nouvelles locales

St-Maurice

Appel à la population et aux sociétés locales

—o—

Afin de célébrer dignement la Fête nationale, la Municipalité organise une manifestation patriotique dont voici le programme :

20 h. 15 Rassemblement sur la Place de la Gare.
20 h. 30 Hymne national.
20 h. 45 Cortège aux flambeaux, conduit par la Fanfare municipale, de la Place de la Gare à la Place du Parvis et de la Place du Parvis à la cour de l'école primaire.
21 h. Cantique suisse et discours sur la Place du Parvis.

Production des sociétés locales dans la cour d'école, dans l'ordre suivant :

a) Fanfare municipale « L'Agaunoise ».
b) Le Vieux Pays.
c) Société de gymnastique fédérale ,Section Messieurs.
d) Le Chœur-Mixte.
e) Société de gymnastique l'« Avenir ».
f) Société féminine de gymnastique fédérale.

ORDRE DU CORTEGE

1. Fanfare municipale « L'Agaunoise ».
2. Gendarmes.
3. Autorités religieuses, civiles et militaires.
4. Société de gymnastique fédérale.
5. Société de Secours mutuels.
6. Société du Noble Jeu de Cible et Carabiniers.
7. Société de chant le Chœur-Mixte.
8. Cercle d'étude des jeunes gens.
9. Société de gymnastique féminine fédérale.
10. Société folklorique le « Vieux Pays ».
11. Société de jeunesse conservatrice.
12. Société des éclaireurs, groupe de Saint-Maurice.
13. Société des Arts et métiers.
14. Football-Club.
15. Section Monte-Rosa du C.A.S.
16. Société de jeunesse libérale-radicale.
17. Ski-Club.
18. Société de gymnastique l'« Avenir ».
19. Population.

La population de Saint-Maurice est cordialement invitée à pavoiser et à participer, en grand nombre, à cette manifestation. Chaque société est priée de prendre son drapeau.

Saint-Maurice, le 21 juillet 1950.

Administration communale.

N. B. — Pendant le discours et les productions des sociétés, il est absolument interdit de faire partir des pétards, fusées, etc...

—o—

Troistorrents. — La joie au village

MISE AU POINT

Dans ce journal, un article paru le 25 juillet et signé « Marius » m'accable de bienveillants reproches. La raison sociale du signataire n'étant pas indiquée je me suis demandé s'il s'agissait de l'humoristique Marius de Marseille car, chez les Marseillais, la vitesse de la parole l'emporte sur celle de la réflexion.

Dans son article, contrairement aux principes de la charité, il parle de saboteurs, d'adversaires, etc., et cela d'une façon insuffisament explicite. Il est de mon droit d'éclaircir les lecteurs au sujet de ces magnifiques qualificatifs. D'abord, les saboteurs n'ont point existé du tout, quant aux adversaires ils sont légion, mais hélas ! (entendons-nous) il s'agissait simplement d'adversaire de la date fixée pour cette fête. Du reste mon article du 21 juillet était très clair à ce sujet et j'étais convaincu qu'il n'aurait donné à personne l'occasion de braire.

A. Df.

Dernière heure

En Chine

Terreur rouge

—o—

MOSCOU, 29 juillet. (Ag) — On annonce à Pékin que MM. Chou-En-Lai, président du Conseil d'Etat administratif de la Chine communiste, et Sen-Sun-Su, grand-juge à la Cour suprême, ont ordonné une série de nouvelles mesures pour réprimer l'activité contre révolutionnaire.

Il s'ensuit que toutes les bandes armées en action dans le pays devront être anéanties. Leurs chefs seront passés par les armes, de même que toutes les personnees coupables d'attentats, de sabotage des entreprises industrielles et des voies de communication, de vol de documents secrets et d'incitation à la révolte. Leurs complices et ceux qui leur donneront asile seront aussi exécutés ou condamnés à de longues peines de réclusion.

(Rien de nouveau sous le soleil !... Cf. Le système en vigueur dans les autres pays sous le joug de Moscou. Réd.).

—o—

Police contre étudiants à Berlin-Ouest

ON NE VEUT PLUS D'UN REMER...

BERLIN, 29 juillet. (Ag. Reuter) — La police de Berlin-ouest a dû intervenir avec des gaz lacrimogènes, vendredi soir, contre 400 étudiants qui tentaient d'empêcher une assemblée organisée par le parti socialiste du Reich (mouvement de droite) à laquelle devait parler le général Remer, celui-là même qui fit échouer en juillet 1944 le complot fomenté contre Hitler. Elle a dû faire ensuite usage de ses matraques alors que ces étudiants assiégeaient le restaurant où cette assemblée était convoquée. Elle a pris sous sa protection un homme qu'ils avaient confondu avec Remer, et sur lequel ils s'acharnaient.

—o—

Fou de douleur à la vue de son fils malade, incurable, dans l'hôpital de Kamapalo

Un nègre tue 9 enfants et une femme

—o—

LONDRES, 29 juillet. (AFP) — Rendu furieux par la douleur, un indigène de l'Ouganda a tué 9 enfants, une femme et blessé deux autres enfants à l'hôpital de Kamapalo. Il avait fait 600 km. pour rendre visite à son fils atteint d'une maladie incurable. Saisi de douleurs, il sortit son couteau et frappa toute une travée d'enfants en dépit des efforts des mères et des infirmières, qui assistaient à la scène, pour les défendre. Puis il se rassit menaçant de tuer quiconque voudrait l'approcher à l'exception des Européens. Il a finalement été maîtrisé et comparaîtra en justice.

—o—

Orage à Kloten

UN EMPLOYE DE LA SWISSAIR EST FOUDROYE

ZURICH, 29 juillet. — Vendredi vers 16 heures, un violent orage s'est abattu sur Kloten. Un employé de la Swissair, M. William Schaich, qui s'était réfugié dans un kiosque, a été atteint par la foudre. Les efforts faits pour le ramener à la vie au moyen d'un pullmotor ont été vains. Quant à la vendeuse du kiosque, elle en a été quitte pour la peur. M. Schaich était âgé de 25 ans et père de deux enfants.

La guerre en Corée

—o—

LONDRES, 29 juillet. — La radio annonce que les troupes nordistes ont pris Hamyang à cent kilomètres au sud de Taejon ainsi que de Namouan à quarante kilomètres de là. On signale, en outre, qu'une superforteresse volante a été contrainte de se poser à Taejon et que son équipage a été fait prisonnier.

LAMENTABLE MEPRISE

Q. G. AMERICAIN EN COREE, 29 juillet. (Reuter) — Des bombardiers américains ont abattu vendredi par mégarde un appareil de chasse de la marine britannique. Le pilote a pu être sauvé des flots. L'appareil s'est approché très près du bombardier de sorte que celui-ci fut empêché de le reconnaître. De nouvelles mesures ont été prises afin d'améliorer l'identification des appareils.

En arrière !... en avant !...

Q. G. GENERAL AMERICAIN, 29 juillet. Les Américains ont attaqué et capturé Shobon au nord-ouest d'Hamchang. Au nord de Yechon les sud-coréens ont perdu du terrain mais l'on finalement reconquis.

—o—

PENDANT QUE L'AGITATION CONTINUE EN BELGIQUE

Le roi a constitué son Cabinet

—o—

BRUXELLES, 29 juillet. — Un communiqué annonce que le Roi Léopold a définitivemeent constitué son Cabinet et son secrétariat. Le chef du premier est M. Berryer, ministre plénipotentiaire. Un poste de chef de Cabinet adjoint pour les questions sociales a été créé.

Que va faire le gouvernement

BRUXELLES, 29 juillet. — On communique de source autorisée que le Cabinet formé de partisans du Roi a décidé la nuit dernière dans une atmosphère révolutionnaire de trouver un compromis avec les adversaires non communistes du Roi : les socialistes et les libéraux. Les ministres se sont mis d'accord pour que des pourparlers avec les trois partis traditionnels du pays soient repris. Avant le retour du Roi une entente avait été réalisée entre les trois partis qui prévoyait une délégation temporaire des pouvoirs du Roi au Prince Baudoin. (Voir aussi à ce propos, notre chronique « De jour en jour ».

—o—

Au Brésil

Nouvelle et effroyable catastrophe aérienne

—o—

53 victimes

RIO-DE-JANEIRO, 29 juillet. (Reuter) — Un avion « Constellation » s'est écrasé à San Léopoldo, près de Porto Allegro, au Brésil, pendant une tempête. Il transportait cinquante-trois personnes dont 43 passagers.

RIO-DE-JANEIRO, 29 juillet. — Quarante-trois passagers et dix hommes d'équipage ont perdu la vie dans l'accident survenu au « Constellation ». C'est après avoir heurté une ligne à haute tension que l'appareil s'est écrasé au sol.

Conthey

Avec les amis des abeilles

—o—

La section des apiculteurs du district de Conthey que préside M. Henri Gaillard, d'Ardon, a tenu récemment son assemblée générale annuelle à Erde.

On attachait, chez les amis des abeilles de la région centrale du canton, une certaine importance à ces assises.

En effet, le Comité était surtout désireux de connaître l'avis général des sociétaires sur les conséquences qui ont résulté pour eux ensuite de la lutte entreprise contre les hannetons.

On sait qu'en dépit des mesures de précaution prises on avait des raisons de craindre pour nos chères fournisseuses de ce miel si sain et si nourrissant.

Or, des rapports fournis par plusieurs membres, il s'avère que cette lutte, tout en ayant été efficace contre ces funestes coléoptères, a effectivemen eu son revers puisqu'on signale des vides aux ruchers. Souhaitons donc qu'on arrive à trouver la solution idéale de ce délicat problème et qui consiste à détruire les hannetons tout en sauvegardant les intérêts certes fort légitimes de nos propriétaires de miel dont les abeilles nous sont encore si utiles par le rôle qu'elles jouent dans la fécondation des arbres fruitiers.

Ajoutons que les participants, après avoir assisté à la messe à l'église de la Sainte-Famille avaient fait honneur à l'apéritif idéal offert par la commune de Conthey, représentée par MM. Charles Roh et Siméon Sauthier, conseillers. Puis, en plein air, dans un site ravissant, aux environs du village d'Erde, le chef cuisinier qu'est M. Clovis Berthousoz servit un excellent dîner.

Auparavant les questions administratives avaient été liquidées dans le meilleur esprit et le comité renouvelé de la façon suivante : président : Henri Gaillard, Ardon ; vice-président : Albert Genetti, Vétroz ; secrétaire-caissier : Fernand Aubert, Chamoson ; membres : Joseph Délèze, Nendaz, et Camille Udry, Sensine-Conthey.

Z.

—o—

St-Maurice

AVIS

A l'occasion de la Fête nationale. les établissements publics pourront rester ouverts jusqu'à minuit.

Saint-Maurice, le 29 juillet 1950.

Administration communale.

Important cambriolage à Martigny

—o—

Inf. part.). — Un ou plusieurs inconnus ont pénétré en brisant un carreau dans l'appartement de M. Jean Romagnoli à Martigny-Bourg et ont emporté une cassette contenant une importante somme d'argent ainsi qu'une montre en or.

Plainte a été déposée.

La police, déjà alertée par le vol dont a été victime M. Moret, recherche activement les coupables.

—o—

La Bâtiaz

BLESSE PAR SON CHEVAL

(Inf. part.). — Comme il attelait son cheval énervé par les taons et les mouches, M. Henri Moret à la Bâtiaz, fut atteint au pied d'une ruade involontaire de la bête. Il souffre d'une forte fracture.

Radio-Programme

Lundi 31 juillet

SOTTENS. — 7 h. 10 Le bonjour matinal. 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Au saut du lit. 11 h. Emission commune. 12 h. 15 Pages symphoniques populaires. 12 h. 45 Heure. Informations.

12 h. 55 Musique légère. 13 h. 15 « Le Bourgeois Gentilhomme », Richard Strauss. 13 h. 40 Concerto pour basson et orchestre, Weber. 16 h. 30 Heure. Emission commune. 17 h. 30 Feuilleton pour tous : Les lettres de mon Moulin. 17 h. 50 Danses populaires roumaines, Bartok.

18 h. Les ondes du Léman. 18 h. 30 La femme et les temps actuels. 18 h. 45 Boléro, Chopin. 18 h. 55 Reflets d'ici et d'ailleurs. 19 h. 15 Informations. Les résultats du Tour de France cycliste et programme de la soirée. 19 h. 30 Music-Box. 20 h. Le feuilleton radiophonique : Le Nouveau Roman de Paul et Virginie. 20 h. 45 Qui ? Pourquoi ? Comment ? Résultats du concours policier. 21 h. 15 Wal-Berg. 21 h. 40 Jazz authentique. 22 h. Histoire de la valse. 22 h. 30 Informations. 22 h. 35 Je ne suis pas de votre avis.

†

Monsieur et Madame **Henri BRUCHEZ-MOTTIER** et leur fille **Charlotte**, à Fully ;
Monsieur et Madame **André BRUCHEZ-DARBELLAY** et leurs enfants, à St-Maurice ;
Madame **Cécile BRUCHEZ** et sa fille **Bluette**, à St-Maurice ;
Madame Veuve **Marthe BRUCHEZ-BONZON**, à Châtel-St-Denis ;
Monsieur **Roger BRUCHEZ** et ses enfants, à Bex ;
Monsieur et Madame **Jules CARRUPT-BAYARD**, à St-Pierre-de-Clages ;
ainsi que les familles parentes et alliées **PENEY, BARMAN, DUROUX, ANTOINE, NICOLLIER** et **BRUCHEZ**,
ont la douleur de faire part du décès de

Madame Veuve Louis BRUCHEZ

née PENEY

leur chère mère, grand'mère, arrière-grand'mère, tante et parente, survenu le 29 juillet, après une longue et cruelle maladie chrétiennement supportée.

L'ensevelissement aura lieu à St-Maurice lundi 31 juillet à 10 heures.